

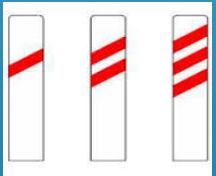
Quelques rappels :

- ✓ Panneaux de prescription : panneaux d'obligation et d'interdiction (les panneaux ronds).
- ✓ Aide-mémoire : sont considérés comme aide-mémoire tous les voyants ou informations autres que les voyants rouge.
- ✓ Un chargement sur le toit ne doit pas dépasser l'avant du véhicule et peut dépasser jusqu'à 3 m maximum à l'arrière. Au delà de 1 m il faut mettre un fanion (ex : chiffon) ou un dispositif réfléchissant.
- ✓ Avec le permis B on peut conduire un véhicule jusqu'à 3,5 T de PTAC, au delà il faut le permis poids lourd.
- ✓ Avec le permis B on peut conduire un véhicule transportant 9 personnes maximum (8 passagers + le chauffeur).
- ✓ En agglomération l'utilisation du klaxon est interdit sauf danger immédiat.

- ✓ Voie pour véhicule lent : uniquement réservée aux véhicules ne pouvant pas rouler à plus de 60 km/h dans les fortes montées.
- ✓ La ceinture de sécurité est obligatoire à l'avant comme à l'arrière quelque soit la durée et la distance parcourue.



Le panneau double sens de circulation est le seul panneau de danger qui prend effet à hauteur du panneau contrairement aux autres panneaux de danger (50 m en agglomération, 150 m hors agglomération).



Ces balises annoncent un passage à niveau.

50 m 100 m 150 m



Le témoin d'usure d'un pneu est de 1,6 millimètre.

La principale cause d'éclatement d'un pneu est le sous gonflage.

La pression des pneus doit se faire à froid.



Pour dépasser il faut prévoir une distance d'environ 250 m.

- ✓ Pour dépasser un 2 roues ou un piétons il faut laisser un intervalle de 1 m en ville et 1,5 m en dehors de la ville.
- ✓ Dans un tunnel on peut rouler en feux de position seuls uniquement si le tunnel est situé dans l'agglomération (sinon feux de position + feux de croisement).
- ✓ Sur un passage à niveau on peut dépasser un véhicule seulement si le passage à niveau est protégé par barrières (si pas de barrières dépassement interdit).
- ✓ Il est strictement interdit de descendre une pente au point mort même pour économiser du carburant.



Assurance : en cas d'accident vous avez 5 jours pour déposer votre constat amiable.

La responsabilité civile est obligatoire dans votre contrat d'assurance.

✓ Débrayer : c'est descendre la pédale d'embrayage (pédale de gauche).



Le panneau pente dangereuse 10% correspond à un dénivelé de 10 m tout les 100 m.

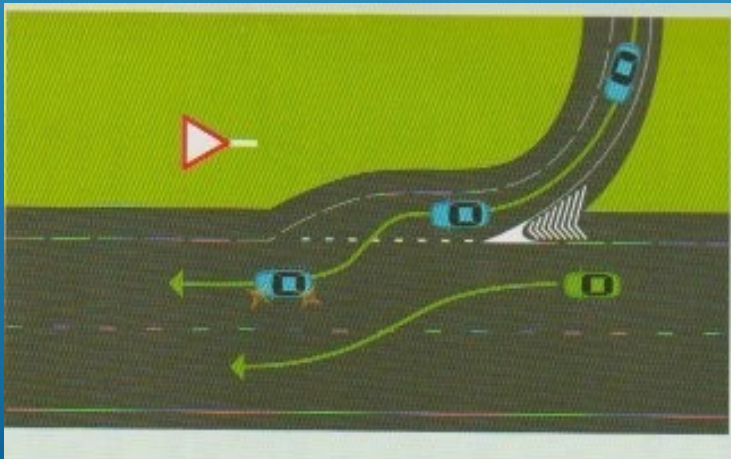


Interdiction de dépasser tous véhicules sauf piétons et 2 roues sans side-car.



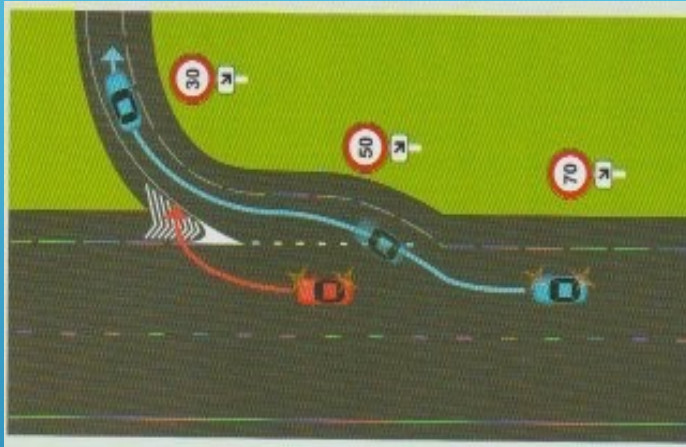
Le triangle de présignalisation doit être placé 30 m avant et visible à 100 m.

- ✓ Le permis A1 s'obtient par équivalence 2 ans après le permis B en Polynésie.
- ✓ Le macaron **A** a une durée de 1 an en polynésie et 3 ans en métropole
- ✓ Sur autoroute, on trouve des bornes d'appel d'urgence tous les 2 kilomètres.
- ✓ Bifurcation : une autoroute qui se sépare en 2 autoroutes.
- ✓ Voie d'accélération:



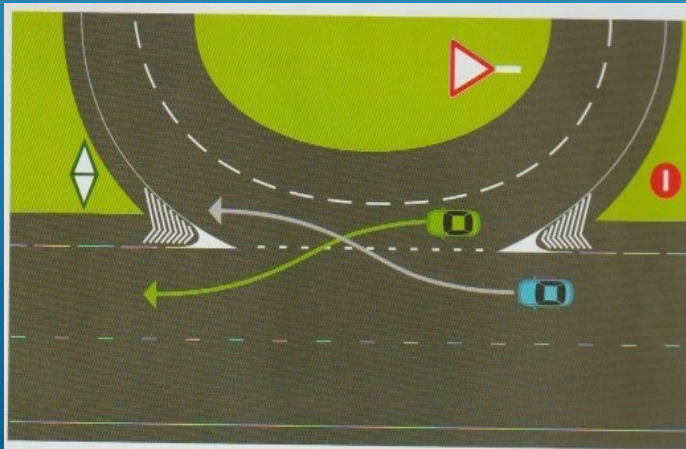
Voie dans laquelle il faut accélérer pour rentrer sur une voie rapide (ex : RDO) ou une autoroute.

✓ Voie de décélération :



Voie dans laquelle il faut ralentir et freiner pour quitter la voie rapide (ex : RDO) ou une autoroute.

✓ Voie d'entrecroisement :



C'est à la fois une voie d'accélération et une voie de décélération.

C'est donc une voie où l'on peut ralentir et freiner mais aussi accélérer.

- ✓ En marche normale la circulation sur la voie de gauche peut être sanctionnée.
- ✓ Circulation en file in-intérompue (ralentissement, embouteillage) : circulation dans laquelle on peut dépasser aussi bien par la droite que par la gauche.
- ✓ Lorsque la vitesse est multipliée par 2 la distance d'arrêt est multipliée par 4
- ✓ Lorsque la vitesse est multipliée par 2 la distance de freinage est plus que doublée.
- ✓ On ne peut pas laisser un véhicule sur la voie publique plus de 7 jours au même endroit sans le bouger.
- ✓ Les marquages de stationnement de couleur bleu sont des zones de stationnement réglementées, gratuites et à durées limitées par disque de stationnement.
- ✓ Pour m'installer au volant de la voiture, je règle dans l'ordre suivant :
 - 1° le siège
 - 2° les rétroviseurs
 - 3° la ceinture

